



Chauds, les escrocs

Après avoir prospéré dans les arnaques aux quotas de CO₂ ou au CPF, les escrocs français ont trouvé une nouvelle poule aux œufs d'or: les **aides à la rénovation énergétique**. Six milliards d'euros par an, qui devraient aider à remplacer sa vieille chaudière ou refaire l'isolation de sa maison, seraient en fait siphonnés à hauteur de 30 à 50%. Soucieux de ne pas écorner ce qu'il présente comme un succès, le gouvernement continue de mettre en avant un chiffre fétiche de 700 000 rénovations par an. Et tout le monde est content, ou presque.

PAR PIERRE BOISSON

Au cœur de l'hiver dernier, alors que le froid blanchissait la Seine-Maritime, que les prix du gaz et de l'électricité flambaient à mesure de l'enlèvement de la guerre en Ukraine, Élodie enfilait un pull sur un autre pull pour s'installer devant son ordinateur sans mourir congelée. Le thermomètre de son salon n'affichait pas plus de 13 degrés, en dépit d'une pompe à chaleur tout juste installée. Élodie voyait alors affluer les demandes d'adhésion pour son nouveau groupe Facebook, Arnaque Éco Énergie. Au même moment, Marco Mouly, l'un des protagonistes

de la fameuse fraude à la TVA sur les quotas de carbone, également appelée "le casse du siècle", recevait *Society* pour raconter sa nouvelle vie à la sortie de prison. Entre deux discours de rédemption, Mouly rencontrait des installateurs de pompes à chaleur dans ses bureaux enfumés. Il promettait de remédier à l'inquiétude des Français quant aux prix de l'énergie et même d'offrir des milliers d'emplois à des jeunes non diplômés, prêts à travailler pour lui. Mouly hésitait encore: devait-il vendre des "leads" – des fiches de clients potentiels – à des sociétés de rénovation énergétique ou fonder sa propre entreprise? À ses côtés, "David" et "l'Américain", des commerciaux en doudoune, passaient sans discontinuer des coups de téléphone pour sonder le marché

et “clocker” des potentiels clients. L’Américain: *“Avec ma tête de Cé-fran, les gens ont confiance en moi.”* David: *“Il faut viser le Nord et l’Est. Il fait froid et il y a que des débiles.”* À la fin de la semaine, Mouly affirmait avoir pris sa décision: il allait inonder la France de pompes à chaleur. Non pas qu’il ait subitement entrepris un virage vert, bien au contraire. Marco Mouly avait tout simplement reniflé l’odeur de l’argent.

Un effort sans commune mesure

Ce filon de la rénovation énergétique a percé au grand jour quand Emmanuel Macron l’a lui-même présenté en mars 2022 comme l’une des priorités de son second mandat, avec le triple objectif d’améliorer le confort des foyers (notamment les plus modestes), de réduire leur facture énergétique, et de lutter contre le dérèglement climatique (le bâtiment étant responsable, en France, de 18% des émissions de gaz à effet de serre et de 40% de la consommation finale d’énergie). Le président promettait alors la rénovation d’au moins 700 000 logements par an, notamment grâce au dispositif MaPrimeRénov’ (MPR). Cette prime est une aide directe, versée aux ménages en fonction de leurs revenus, ou à des entreprises dites “mandataires”, pour la réalisation de travaux de rénovation: isolation, chauffe-eau thermodynamique, pompe à chaleur, chaudière à granulés, etc. *“MPR a connu en deux ans un succès très important, présente Martin Lagane, chef du pôle Communication de l’Anah (Agence nationale de l’habitat), qui pilote le dispositif. L’État a mis des moyens inédits sur la table. L’année dernière, 3,1 milliards d’aides ont été distribués.”* Il faut aussi ajouter à cette somme les 3 milliards d’euros représentés par les Certificats d’économies d’énergie (CEE), qui obligent grosso modo, via un complexe mécanisme financier et administratif, les pollueurs (ou “obligés”, dans le langage officiel, généralement des distributeurs d’électricité, de gaz, de fioul ou de carburants) à financer des opérations d’économies d’énergie (un coût qu’ils répercutent, il faut le préciser, sur les factures de leurs clients). Au total, plus de 6 milliards d’euros. Ce qu’on appelle un *“effort sans commune mesure”*, en termes politiques, et un sacré gros butin pour les escrocs, qui ont fondu sur cet argent public comme des guêpes sur une tranche de melon.

Marco Mouly n’est, de fait, pas connu pour être un précurseur. Dans le petit milieu de l’esbrouffe, on dit même que quand il débarque sur une arnaque, c’est la preuve que la fraude est déjà massive. *“Tout le monde a fait le CPF, maintenant c’est fini, on est passés sur la Prime Rénov’”*, atteste ainsi l’un de ses associés en montrant sur son téléphone des groupes WhatsApp sur lesquels des escrocs échangent des combines. Cet hiver, les fraudes à la rénovation énergétique ont effectivement connu une recrudescence sans précédent. La plateforme Signal Conso, lancée en 2021, a enregistré un record de 10 000 plaintes dans l’année. Le même nombre de litiges ont été suivis par l’association UFC-Que Choisir. Le Sénat a d’ailleurs lancé en début d’année une commission d’enquête sur le sujet. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a préféré garder le silence malgré nos nombreuses sollicitations, mais Romain

Roussel, sous-directeur industrie, santé et logement, estimait le 12 avril dernier, lors d’une table ronde sur la fraude organisée au Sénat, que le taux d’anomalie dans le secteur était *“élevé”* avec *“beaucoup de structures éphémères”*. *“Derrière, précisait-il encore, il y a un réseau d’acteurs dont une partie n’est pas localisée en France, à l’origine de flux financiers très rapides qui transitent via des comptes dans des pays tiers.”* Pour le dire dans un langage non administratif: des escrocs professionnels, spécialistes des fraudes en tout genre, qui possèdent des canaux de blanchiment pour envoyer très vite de l’argent au Panama, en Israël, à Singapour, et qui cherchent des nouvelles combines pour les alimenter en argent frais. Il y a eu, donc, le CPF et le chômage partiel pendant le Covid, voici maintenant l’heure de la rénovation énergétique.

Surendettement et banditisme

Les schémas de fraude recouverts par l’expression *“Faire de la Prime Rénov’”* sont très larges, et facilités notamment par la simplification de l’aide et son intermédiation: des entreprises peuvent percevoir directement la prime au nom des ménages pour leur éviter d’avancer des sommes conséquentes, ce qui doit, en théorie, permettre de faire avancer la rénovation énergétique à grande vitesse et qui a, en pratique, permis aux fraudeurs de s’infiltrer dans le dispositif. La combine la plus courante consiste, grâce au numéro fiscal et au revenu fiscal de référence d’un particulier, à créer sans même qu’il soit au courant un dossier en son nom sur le site MaPrimeRénov’ et ainsi percevoir la prime sans jamais effectuer les travaux. Il suffit pour les escrocs d’utiliser les données personnelles achetées sur le dark web, préalablement collectées via les arnaques au CPF ou siphonnées par les multiples “simulateurs d’éligibilité à la Prime Rénov’” qui trustent les premières places des moteurs de recherche. *“En 2022, on a détecté une recrudescence de ces pratiques d’usurpation d’identité”*, confie une source gouvernementale. Quand l’Anah entreprend ensuite de vérifier la bonne réalisation des travaux, la fausse entreprise mandataire a déjà liquidé son activité ou envoyé l’argent à l’étranger pour être déclarée insolvable.

D’autres sociétés s’attaquent directement aux particuliers, ciblant notamment les faibles revenus et les personnes isolées, par le démarchage téléphonique ou le porte-à-porte. La tactique est parfaitement rodée: un commercial se prétendant technicien débarque en déballant des prospectus recouverts de logos de pseudo-labels et d’agences gouvernementales, réalise un “audit énergétique” bidon, met en avant les aides étatiques dont le ménage peut bénéficier, puis fait signer des bons de commande à la force du bagout. En plus des primes promises, les particuliers sont souvent incités à signer des crédits à la consommation qui leur permettent, en théorie, de ne rien déboursier directement pour l’installation de leur pompe à chaleur ou de leur chaudière à granulés. *“Les victimes peuvent basculer dans des situations de surendettement avec, dans certains cas, des crédits souscrits sans le savoir pour financer des travaux mal faits et qui leur ferment le droit à des aides publiques ultérieures”*, alerte Romain Roussel pour la DGCCRF.

“Ces escrocs sont des pillards, catégorise Karine Leboucher, avocate spécialisée dans le domaine. Ces entreprises ont une durée de vie moyenne d'un an. Elles font 1 000 bons de commande à 30 000 euros, encaissent l'argent auprès des sociétés de crédit, puis elles disparaissent. Les personnes doivent, elles, rembourser leurs emprunts aux établissements bancaires, qui déclinent toute responsabilité sur les contrats signés.” Incrédules, les victimes ont honte de leur naïveté, n'osent pas en parler à leurs proches, encore moins porter plainte: il ne leur reste qu'à payer.

“Plutôt que d'envoyer la drogue par la mer ou les airs, Pablo Escobar avait compris qu'il suffisait de payer qui de droit pour prendre l'autoroute en grande pompe. Les fraudeurs font pareil avec les rénovations globales”

Un professionnel du secteur de la rénovation énergétique

Dans la plupart des cas, les travaux ont réellement lieu, mais sont surfacturés, pas toujours adaptés pour le logement, ou tout simplement défectueux. C'est ce qui s'est passé pour Élodie, par exemple. Après un divorce délicat, la jeune femme achète une maison à rénover, dont la chaudière à gaz devra notamment être changée. Puisqu'elle entend parler des Primes Rénov' et des “PAC” (le petit nom des pompes à chaleur) plus souvent qu'un tube à la mode, elle fait une simulation d'éligibilité sur internet, sans se douter que ses informations sont aspirées par des entreprises. Elle devient une “cliente à clocker”. Elle reçoit alors un appel d'une société basée à Paris, qui lui envoie un technicien pour un “devis gratuit”. Sur place, celui-ci brandit un flamboyant dossier orné des logos EDF, “Grenelle de l'environnement”, Ma Prime Rénov', puis il prend une feuille blanche, y inscrit des chiffres, 19 900 euros, - 7 000 euros de Prime Rénov, - 2 500 de CEE = 10 400 euros de reste à charge, si vous prenez un crédit avec “la banque d'EDF”, sur

120 mois, cela vous revient à 198,54 euros par mois, un peu plus avec l'assurance, “je ne suis pas banquier, ça s'entend, dit le visiteur, mais c'est moins que votre facture d'électricité mensuelle”. Le “technicien” va vite, trop vite,

son discours donne le vertige, l'impression de gagner de l'argent, alors qu'on va en perdre beaucoup. Élodie signe le contrat, et moins d'une semaine plus tard, trois installateurs roumains posent chez elle une pompe à chaleur qui cessera de fonctionner dix mois plus tard. “J'ai fait venir un expert pour lui montrer l'installation, il m'a dit qu'à ce niveau, c'était du banditisme”, regrette-t-elle aujourd'hui. Élodie aura perdu plus de 10 000 euros pour cette installation, et l'État près de 9 000 euros en primes. En plus de créer un groupe Facebook pour regrouper et informer les victimes, Élodie a également entrepris une procédure judiciaire et dénoncé l'entreprise responsable sur la plateforme Signal Conso. Celle-ci continue pourtant à installer des pompes à chaleur partout en France.

Un boulevard de fraude

L'Anah et les instances gouvernementales en charge de la rénovation énergétique ont bien sûr tenté de mettre en place quelques barrières pour limiter ces fraudes. Des vérifications de la bonne réalisation des travaux sont effectuées chez les ménages par le bureau de contrôle Veritas. Un Groupe de travail interministériel spécifiquement dédié à la lutte contre les fraudes a été créé. Mais ces tentatives de colmatage semblent toujours arriver avec un temps de retard et ne résistent guère à l'inventivité des escrocs. La nouvelle stratégie consistant par exemple à mettre l'accent sur les rénovations dites “globales” (c'est-à-dire *a minima* des travaux d'isolation et un changement de système de chauffage), censées être les moins frauduleuses car plus complexes, a ouvert ce que les professionnels du secteur appellent un “boulevard de fraude”. “Vous avez déjà vu la série Narcos? ironise un acteur de la rénovation énergétique. Plutôt que d'envoyer la drogue par la mer ou les airs, avec un fort taux de perte, Pablo Escobar avait compris qu'il suffisait de payer qui de droit pour prendre l'autoroute en grande pompe, sans même cacher la drogue. Les fraudeurs font pareil avec les rénovations globales, qui doivent passer par un audit énergétique en amont et qui sont contrôlées à 100% par des bureaux de contrôle.” Pour esquiver ces garde-fous, la solution est somme toute plutôt simple: “Il faut un diagnostic? Ils créent une société frauduleuse de diagnostic. Il faut des contrôles? Ils créent des sociétés de contrôle qui disent que tout va bien. Ce sont les ‘obligés’, les fournisseurs d'énergie,

qui tiennent les cordes? Ils rachètent quelques stations-service et deviennent eux-mêmes des obligés. Et voilà, vous maîtrisez toute la chaîne, vous avez un boulevard de fraude.”

Combien des 6 milliards d'euros investis chaque année par l'État dans la rénovation énergétique s'évaporent-ils ainsi dans la nature? “La dimension quantitative n'est pas le point focal de nos travaux”, écarte-t-on poliment du côté du gouvernement. Même réponse officielle à l'Anah, où Martin Lagane assure ne pas disposer de ces chiffres, préférant souligner que “82% des ménages se déclarent satisfaits du dispositif”. C'est paradoxalement au cours d'une mission pour l'Anah que Nicolas Desquinabo, expert indépendant en évaluation de politiques publiques, a, lui, commencé à mesurer l'étendue de la fraude liée à MaPrimeRénov' et aux CEE. Il était alors en charge de l'évaluation des programmes Habiter Mieux (devenus depuis “MPR Sérénité”), “plus ambitieux et portés par des collectivités locales”, quand il s'est aperçu que ces programmes étaient “cannibalisés” par les nouvelles primes mises en place. “Il y a longtemps eu un déni sur le pourcentage de fraude, explique-t-il. Le ministère parlait de 3%, mais sur le terrain, je voyais bien que c'était beaucoup plus. Les escrocs ciblent notamment les endroits froids et modestes. Récemment, j'étais dans la vallée de la Bruche, dans le Bas-Rhin, c'était incroyable, les gens étaient harcelés. Beaucoup de PAC sont installées là-bas. C'est d'autant plus ironique qu'en Alsace, à moins que les maisons ne soient très bien isolées, ce n'est pas très adapté.” Les rapports d'évaluation de l'Anah, tous rendus publics jusqu'en 2017-2018, ne le sont plus aujourd'hui, mais Desquinabo a relevé deux statistiques importantes dans le bilan de la 4^e période des CEE (2018-2021), écrites noir sur blanc par le ministère de la Transition écologique lui-même: des contrôles aléatoires menés sur les combles et planchers ont donné un taux de non-conformité des travaux de 31%, et des contrôles semi-ciblés sur tous types de travaux ont pointé un taux encore plus effrayant de 50% de malfaçons ou non-conformité. “Normalement, les contrôles totalement aléatoires sont plus

Sur 6 milliards d'euros dépensés chaque année dans la rénovation énergétique, de 2 à 3 milliards d'euros d'argent public partiraient en fumée

intéressants, précise Desquinabo, mais comme les fraudes sont elles-mêmes ciblées, il est légitime de cibler les contrôles. On peut donc estimer que ce taux représente plutôt fidèlement le volume de fraudes et malfaçons existant.” Ils cadrent en tout cas avec le bilan alarmant que le bureau de contrôle Spekty, en charge des vérifications de travaux financés par les Certificats d'économie d'énergie, a dressé des 36 300 opérations qu'il a menées entre avril 2021 et octobre 2022: environ 30% de travaux estimés non conformes. “Nous avons constaté une multitude de problèmes avec des fraudes liées soit à la quantité d'isolant, dans le but de gonfler artificiellement les primes CEE, soit au fait de ne pas avoir effectué les travaux ou de les avoir réalisés dans des zones non éligibles aux aides. Je cite également l'exemple des travaux d'isolation dans un garage ou une grange qui ne sont pas habités”, a précisé devant la commission du Sénat Oussama Djeddi, cofondateur de Spekty. Si on rapporte ces taux aux 6 milliards dépensés chaque année dans la rénovation énergétique, la facture est très lourde: de 2 à 3 milliards d'euros d'argent public par an partiraient tout simplement en fumée.

“Le gouvernement fait du chiffre”

Le 30 septembre 2021, la Cour des comptes soulevait dans un audit flash un point de vigilance concernant l'équilibre à trouver entre ambition quantitative et résultat qualitatif des travaux de rénovation. D'autres rapports, notamment celui du Haut Conseil pour le climat, de France Stratégie et, plus récemment, de la commission d'enquête du Sénat, pointaient également le manque d'évaluation et de contrôle d'une politique publique pourtant très coûteuse. Au vu de ces signaux d'alerte, et même si l'ampleur de la fraude n'est pas reconnue officiellement, pourquoi une politique de contrôle stricte n'est-elle pas mise en place? “Les administrations en charge de la rénovation énergétique font une course vers un succès quantitatif et parfois d'affichage, répond un professionnel du secteur. Une politique de contrôle sérieuse qui bloquerait réellement la fraude et en découvrirait l'ampleur pourrait s'avérer en conflit avec ces objectifs...” En attendant, Emmanuel Macron peut vanter un programme “simple,

connu de nos compatriotes”, “qui permet de réduire le reste à charge et d’avoir une stratégie robuste”, alors que Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique de France, défendait encore en juin dernier les “1,6 million de projets de travaux engagés et aidés depuis 2020” grâce à MaPrimeRénov’, à l’impact carbone “très positif”. Des déclarations que Nicolas Desquinabo résume autrement: “Le gouvernement fait du chiffre. 700 000 logements rénovés par an, mais à quel prix? Les travaux ambitieux, ça prend trop de temps. Alors le gouvernement nie tous les dysfonctionnements et défend coûte que coûte sa politique. Les escrocs, finalement, lui permettent de gonfler les chiffres. On dit souvent que ces mecs sont bons. Mais c’est faux. En réalité, c’est un système sans régulation, et donc fait pour eux.”

L’Anah et le gouvernement rappellent eux les mesures prises pour lutter contre la fraude: le démarchage téléphonique a été interdit pour ce secteur (mais cette interdiction n’est respectée que par les entreprises vertueuses), les entreprises qui réalisent les travaux éligibles à MaPrimeRénov’ doivent être certifiées “RGE” par des organismes de qualification (mais les fraudeurs accèdent facilement à ce label, car il est notamment obtenu sur présentation de trois chantiers modèles, choisis par l’entreprise). Le meilleur rempart face à la fraude, insistent-ils, reste la prévention. “In fine, le maître d’ouvrage, c’est le ménage, appuie Martin Lagane. Il faut qu’il soit vigilant. La plupart des arnaques, en demandant trois devis différents, vous les évitez. Notre responsabilité, là, est donc de porter un message

de sensibilisation.” Si cette recommandation a été reprise par tous les rapports officiels, elle conduit paradoxalement à faire peser la responsabilité de la fraude sur les ménages et ignore le numéro d’équilibrisme politique qui se joue: il faut informer, mais pas trop, au risque de faire peur au public et de ralentir le rythme des rénovations. “Il ne faut pas créer un climat anxiogène, insiste-t-on ainsi au sein du gouvernement. Notre objectif est de travailler à protéger les ménages, s’assurer que l’argent public est dépensé correctement et que le dispositif dans son ensemble permette de conserver la confiance entre ménages et professionnels.” Il ne faudra en tout cas pas compter sur Élodie pour atteindre les objectifs 2023: dès qu’elle se sera remise sur pied financièrement, elle promet de se débarrasser de sa maudite pompe à chaleur. Pour avoir chaud l’hiver prochain, elle fera réinstaller une chaudière à gaz. ● TOUS PROPOS RECUEILLIS

PAR PB, SAUF MENTION

FESTIVAL de MARNE

PLUS DE 80 ARTISTES DANS 30 VILLES DU 94 !

NOVEMBER ULTRA BERTRAND BELIN
 NUIT INCOLORE JEANNE ADDED
 SOUAD MASSI GABI HARTMANN
 ANGÉLIQUE KIDJO & INVITÉS
 MENTISSA BLICK BASSY JULIEN GRANEL
 LUCAS SANTTANA MADAME ARTHUR
 LOUIS CHEDID & YVAN CASSAR
 STRUCTURES ARTHUR H PATRICE
 MOKAIESH CHANTE MOUSTAKI
 DAKH DAUGHTERS GISELA JOÃO
 MAHER BEAUROY TAGADA JONES
 YUV DEE MARIE-FLORE KIKESA
 LE NOISEUR DOUMS LABESS VOYOU
 MERYL NIRO NOA FLAVIEN BERGER

BILLETTERIE SUR FESTIVALDEMARNE.ORG

& SALLES PARTENAIRES • SEETICKETS.COM • FNAC.COM / HORS FRAIS DE LOCATION ÉVENTUELS

TARIFS 22 • 14 EUROS

